



26, rue Cambacérés  
75008 Paris  
SAS au capital de 9 641 850 €  
RCS Paris 792 111 783  
Membre de de la compagnie régionale de Paris



63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
SAS au capital de 2 510 460 €  
RCS Nanterre 672 006 483  
Membre de la compagnie régionale  
de Versailles et du Centre

## **FONDATION MEDERIC ALZHEIMER**

Siège social : 5, rue des Reculettes – 75013 Paris  
Fondation reconnue d'utilité publique

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024



26, rue Cambacérés  
75008 Paris  
SAS au capital de 9 641 850 €  
RCS Paris 792 111 783  
Membre de de la compagnie régionale de Paris



63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
SAS au capital de 2 510 460 €  
RCS Nanterre 672 006 483  
Membre de la compagnie régionale  
de Versailles et du Centre

## **FONDATION MEDERIC ALZHEIMER**

Siège social : 5, rue des Reculettes – 75013 Paris  
Fondation reconnue d'utilité publique

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Administrateurs de la Fondation Médéric Alzheimer,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Médéric Alzheimer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Administrateurs.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Neuilly-sur-Seine, le 7 avril 2025

Les commissaires aux comptes

**RSM Paris**

**PricewaterhouseCoopers Audit**



**Djamel ZAHRI**

**Florence PESTIE**

Associé

Associée

## Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
<i>Frais d'établissement</i>						
<i>Frais de recherche et de développement</i>						
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>						
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, Logiciels, droits et valeurs similaires</i>	131 813	- 87 140	44 673	59 041	- 14 368	- 24
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	6 992	- 6 992		175	-175	- 103
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	20 487		20 487		20 487	
<i>Avances et acomptes sur immobilisations Incorporelles</i>						
Immobilisations corporelles						
<i>Terrains</i>	2 069 627		2 069 627	2 069 627		
<i>Constructions</i>	3 104 440	- 351 303	2 753 138	2 867 829	- 114 692	- 4
<i>Installations techniques, matériels et outillages Industriels</i>						
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	172 151	- 107 818	64 333	77 946	- 13 612	- 17
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				894	- 894	- 100
<i>Avances et acomptes sur immobilisations Corporelles</i>						
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être Cédés</i>	110 388	- 2 667	107 721	259 855	- 152 134	- 59
Immobilisations financières						
<i>Participations et Créances rattachées</i>						
<i>Autres titres immobilisés</i>	86 479 961	- 678 795	85 801 166	91 103 167	- 5 302 001	- 6
<i>Prêts</i>						
<i>Autres immobilisations financières</i>						
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>92 095 859</b>	<b>-1 234 714</b>	<b>90 861 145</b>	<b>96 438 534</b>	<b>-5 577 389</b>	<b>- 6</b>
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
<i>Stocks et en-cours</i>						
Avances et acomptes versés sur commandes						
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	1 920		1 920	5 455	- 3 535	- 65
Créances						
<i>Bénéficiaires et comptes rattachés</i>	2 000		2 000	4 000	- 2 000	- 50
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	110 261		110 261	128 913	- 18 652	- 14
<i>Autres</i>	21 068		21 068	26 383	- 5 314	- 20
Valeurs mobilières de placement						
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	12 500 000		12 500 000	12 500 000		
Instruments de trésorerie						
<i>Instruments de trésorerie</i>						
Disponibilités						
<i>Disponibilités</i>	693 096		693 096	562 424	130 672	23
Charges constatées d'avance						
<i>Charges constatées d'avance</i>	47 891		47 891	40 408	7 483	19
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>13 376 236</b>		<b>13 376 236</b>	<b>13 267 583</b>	<b>108 653</b>	<b>1</b>
<i>Frais d'émission des emprunts (III)</i>						
<i>Primes de remboursement des emprunts (IV)</i>						
<i>Ecart de conversion actif (V)</i>	25 671		25 671	46 386	- 20 715	- 45
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>105 497 766</b>	<b>-1 234 714</b>	<b>104 263 053</b>	<b>109 752 503</b>	<b>-5 489 451</b>	<b>- 5</b>

## Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	(12 mois)	(12 mois)	Euros	%
	Total	Total		
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
<i>Fonds propres statutaires</i>	76 224 509	76 224 509		
<i>Fonds propres complémentaires</i>	8 381 587	8 366 521	15 066	
Fonds propres avec droit de reprise				
<i>Fonds propres statutaires</i>				
<i>Fonds propres complémentaires</i>				
Écarts de réévaluation				
<i>Écarts de réévaluation</i>				
Réserves				
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>				
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>				
<i>Autres</i>				
Report à nouveau				
<i>Report à nouveau</i>	4 244 810	2 918 146	1 326 663	45
Excédent ou déficit de l'exercice				
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	852 089	1 341 729	- 489 640	- 36
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>89 702 994</b>	<b>88 850 905</b>	<b>852 089</b>	<b>1</b>
<i>Fonds propres consommables</i>				
<i>Subventions d'investissement</i>				
<i>Provisions réglementées</i>				
<b>Total Fonds Propres (I)</b>	<b>89 702 994</b>	<b>88 850 905</b>	<b>852 089</b>	<b>1</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>				
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	217 482	386 128	- 168 646	- 44
<i>Fonds dédiés</i>				
<b>Total Fonds Reportés et Dédiés (II)</b>	<b>217 482</b>	<b>386 128</b>	<b>- 168 646</b>	<b>- 44</b>
<b>PROVISIONS</b>				
<i>Provisions pour risques</i>	63 172	46 386	16 785	36
<i>Provisions pour charges</i>	17 531	66 827	- 49 296	- 74
<b>Total Provisions (III)</b>	<b>80 703</b>	<b>113 213</b>	<b>- 32 511</b>	<b>- 29</b>
<b>DETTES</b>				
<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		165	- 165	- 100
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>				
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes</i>				
<i>Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés</i>	128 423	119 036	9 387	8
<i>Dettes des legs ou donations</i>	500	2 979	- 2 479	- 83
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	159 112	170 569	- 11 457	- 7
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	13 641 180	19 976 495	- 6 335 316	- 32
<i>Autres dettes</i>	310 825	130 520	180 305	138
<i>Produits constatés d'avance</i>	21 833	2 492	19 342	776
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>14 261 873</b>	<b>20 402 256</b>	<b>- 6 140 383</b>	<b>- 30</b>
<i>Écarts de conversion Passif (V)</i>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>104 263 053</b>	<b>109 752 503</b>	<b>- 5 489 451</b>	<b>- 5</b>

## Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	(12 mois)	(12 mois)	Euros	%
	Total	Total		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<i>Cotisations</i>				- 100
<b>Ventes de biens et services</b>				
<i>Ventes de biens</i>				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
<i>Ventes de prestations de service</i>	4 022	32 925	- 28 903	- 88
<i>Dont parrainages</i>				
<b>Produits de tiers financeurs</b>				
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	7 500	12 667	- 5 167	- 41
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>				
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>				
<i>Dons manuels</i>	31 869	46 786	- 14 917	- 32
<i>Mécénats</i>	20 000	50 000	- 30 000	- 60
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	154 258	95 325	58 933	62
<i>Contributions nancières</i>	29 727	50 091	- 20 365	- 41
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	49 296	10 054	39 242	369
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>				
<i>Autres produits</i>	1 231	59	1 172	2 715
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>297 902</b>	<b>297 507</b>	<b>- 456</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock</i>				
<i>Autres achats et charges externes (1) (2)</i>	581 165	713 733	- 132 568	- 19
<i>Aides nancières</i>	248 788	269 892	- 21 104	- 8
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	79 388	87 495	- 8 106	- 9
<i>Salaires et traitements</i>	846 068	866 768	- 20 701	- 2
<i>Charges sociales</i>	374 309	374 968	- 659	
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	144 647	150 319	- 5 672	- 4
<i>Dotations aux provisions</i>	37 500		37 500	8 233
<i>Reports en fonds dédiés</i>				
<i>Autres charges</i>	36 215	1 372	34 843	2 539
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>2 348 079</b>	<b>2 464 547</b>	<b>- 116 918</b>	<b>- 5</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-2 050 178</b>	<b>-2 166 640</b>	<b>116 462</b>	<b>- 5</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
<i>De participation</i>				
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>	2 486 809	1 245 528	1 241 280	100
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	516 211	241 766	274 444	114
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>	162 944	1 617 420	-1 454 476	- 90
<i>Différences positives de change</i>	3 376		3 376	
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>3 169 339</b>	<b>3 104 715</b>	<b>64 625</b>	<b>2</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	256 582	98 219	158 363	161
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	10 088	226	9 862	4 364
<i>Différences négatives de change</i>		3 113	- 3 113	- 100
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>266 670</b>	<b>101 558</b>	<b>165 112</b>	<b>163</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 902 670</b>	<b>3 003 157</b>	<b>- 100 487</b>	<b>- 3</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>852 492</b>	<b>836 517</b>	<b>15 975</b>	<b>2</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		12	- 12	- 100
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	230	1 761 005	-1 760 775	- 100
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (v)</b>	<b>230</b>	<b>1 761 018</b>	<b>-1 760 788</b>	<b>-100</b>

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	633	1 250 600	-1 249 967	- 100
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		5 206	- 5 206	- 100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	633	1 255 806	-1 255 173	- 100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 403	505 212	- 505 615	- 100
<i>Participation des salariés aux résultats (VII)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (VIII)</i>				
Total des produits (I + III + V)	3 467 471	5 164 089	-1 696 618	- 33
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 615 382	3 822 361	-1 206 978	- 32
EXCEDENT	852 089	1 341 729	- 489 640	- 36
DEFICIT				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<i>Dons en nature</i>				
<i>Prestations en nature</i>		1 328 421	-1 328 421	- 100
<i>Bénévolat</i>	20 742	25 943	- 5 201	- 20
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	20 742	1 354 364	-1 333 622	- 98
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<i>Secours en nature</i>				
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>				
<i>Prestations en nature</i>		1 328 421	-1 328 421	- 100
<i>Personnel bénévole</i>	20 742	25 943	- 5 201	- 20
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	20 742	1 354 364	-1 333 622	- 98

# Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 104 263 053 euros

Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 852 089 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Tous les montants indiqués sont en euros

## Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Article 1 :

La Fondation Médéric Alzheimer a pour but principal dans un contexte national et international :

De promouvoir et valoriser la place et le statut des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ou de maladies présentant dans leur évolution des troubles chroniques des fonctions supérieures (notamment cognitifs) sources d'incapacité,

De promouvoir et de valoriser la place, le statut, le rôle social et la compétence des aidants familiaux, des bénévoles et des professionnels,

De susciter, soutenir et promouvoir toute étude, initiative ou réalisation destinée notamment à améliorer l'accompagnement et la qualité de vie des personnes malades, de leurs aidants familiaux, des bénévoles ou des professionnels.

Dans cette perspective, la Fondation cherchera notamment :

- A encourager la recherche en sciences humaines et de la société et en santé publique,
- A soutenir et accompagner toute initiative de terrain pertinente et innovante,
- A développer un observatoire national et international, centre ressource d'expertise et de prospective.

Article 2 :

Pour atteindre le but défini ci-dessus, la Fonction se propose, notamment, d'utiliser les moyens suivants :

- L'aide financière et l'accompagnement aux structures œuvrant dans le cadre défini à l'article 1 ;
- La réalisation ou la commande d'enquêtes, d'études et de recherches permettant d'améliorer la connaissance des dispositifs et pratiques d'accompagnement et leur évaluation ainsi que leurs évolutions potentielles ou possibles ;
- L'organisation ou le soutien à toute action pouvant être utile à la réalisation du but défini à l'article 1 ;
- Le développement de supports d'information, de communication et de formation ;
- La coopération avec tout organisme ou administration poursuivant en France ou à l'étranger des actions similaires ou complémentaires ;
- La prise de participation dans toutes entités existantes ou à créer ou sociétés commerciales ou civiles dont l'objet social participe au but poursuivi par la Fondation tels que défini à l'article 1.

## Faits caractéristiques

Depuis 25 ans, la Fondation Médéric Alzheimer, en s'appuyant sur la recherche en sciences humaines et sociales et en santé publique, fait progresser l'état des connaissances de la maladie d'Alzheimer, sur son environnement et sur la vie avec la maladie via notamment son Observatoire.

Sa vision : organiser la prévention, améliorer l'accompagnement, contribuer à une société plus inclusive.

La Fondation met en œuvre une approche pluridisciplinaire et décloisonnée : biomédicale, médico-sociale, juridique, économique afin d'avoir une vue d'ensemble de la maladie d'Alzheimer et agir de manière proactive. Elle apporte son soutien aux jeunes chercheurs et aux équipes de professionnels.

Les actions menées en 2024 s'inscrivent dans les trois priorités définies dans notre livre plaidoyer : accompagner la prévention, améliorer l'accompagnement et bâtir une société inclusive.

2024 constitue pour la Fondation Médéric Alzheimer une année charnière marquée par deux temps forts : les 25 ans de sa création avec la tenue de la première Université d'Automne des Jeunes chercheurs en Sciences humaines et sociales sur le vieillissement pathologique et l'élection, au mois de juin, d'un nouveau président.

La fondation a poursuivi sa mission avec détermination et engagement malgré un contexte économique, social et politique peu favorable. Plusieurs enquêtes ont été finalisées permettant de mener des actions de communication lors de congrès nationaux ou internationaux et de plaidoyers : étude sur les colocations Alzheimer, enquête sur la pratique des INM au sein des structures d'accompagnement, baromètre des aidants en emploi... Elle a également renouvelé ses appels à projets « Vers un hôpital Alzheimer friendly », « INM » et ses 3 dispositifs de soutien aux Jeunes chercheurs en SHS.

La gestion de son portefeuille de titres procure à la Fondation les revenus financiers qui lui permettent de couvrir les coûts de ces diverses actions, l'octroi d'aides financières, pour développer des recherches en sciences humaines et toutes autres interventions entrant dans l'objet de la Fondation.

## Règles et méthodes comptables

### Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

#### Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

#### Immobilisations incorporelles

##### Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

Logiciels informatiques	<b>de 3 à 4 ans</b>
Site Internet et noms de domaines	<b>5 ans</b>
Autres immobilisations incorporelles	<b>5 ans</b>
Dépôts, cautionnements, marques	<b>non amortissable</b>

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

## Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

## Immobilisations corporelles

### Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

Terrain	<b>non amortissable</b>
Gros œuvre	<b>40 ans</b>
Clos et couvert	<b>25 ans</b>
Lots techniques	<b>25 ans</b>
Second œuvre	<b>15 ans</b>
Autres ensembles immobiliers	<b>35 ans</b>
Matériel et outillage technique	<b>de 5 à 10 ans</b>
Agencements, aménagements, installations	<b>10 ans</b>
Matériel de bureau et informatique	<b>de 3 à 5 ans</b>
Mobilier et électroménager	<b>de 5 à 10 ans</b>
Œuvres d'art	<b>non amortissables</b>

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

## Immobilisations financières

### Participations et titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence elles sont valorisées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré

## Créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

## Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

## Engagement de retraite

Le montant provisionné dans les comptes de la fondation au titre des engagements pour départ à la retraite d'élève à la clôture de l'exercice à 17 531 €. Cette provision a été déterminée pour la première fois selon un calcul actuariel au 31/12/2024.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont :

- calcul basé sur le salaire en fin de carrière ;
- calcul retenant les droits accumulés en fin de carrière, méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière est basé sur la convention collective
- départ volontaire ou à l'initiative du salarié ;
- Taux d'actualisation retenu : 3.35 % ;
- Taux moyen de charges sociales : 57.5% ;
- Taux moyen d'augmentation des salaires : 1 % ;
- Taux de rotation faible pour le personnel de 40 ans et plus.

## Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Valeurs mobilières de placement

Le poste valeurs mobilières de placement est composé de 3 dépôts à terme (placement financier à court terme, rémunéré et sécurisé) à échéance 5 ans, pour un total de 12 500 000 euros au 31 décembre 2024.

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont enregistrées pour leur coût historique. La méthode du CMUP est retenue pour leur évaluation lors des cessions.

## Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la fondation.

## Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
<i>Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	263 391				131 578	131 813	
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations Incorporelles</i>	17 492				10 500	6 992	
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>			20 487			20 487	
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>							
<b>Sous-total</b>	<b>280 883</b>		<b>20 487</b>		<b>142 078</b>	<b>159 292</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
<i>Terrains</i>	2 069 627					2 069 627	
<i>Constructions sur sol propre</i>	3 104 440					3 104 440	
<i>Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers</i>	23 884				610	23 274	
<i>Autres imm. Corp. Matériel de transport</i>							
<i>Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique</i>	112 811		1 759		17 861	96 709	
<i>Autres imm. Corp. Mobilier</i>	49 723		673		556	49 840	
<i>Autres imm. Corp- Œuvres d'art</i>	2 328					2 328	
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	894			894			
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>							
<b>Sous-total</b>	<b>5 363 708</b>		<b>2 432</b>	<b>894</b>	<b>19 027</b>	<b>5 346 218</b>	
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>							
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	309 855				199 468	110 388	
<b>Sous-total</b>	<b>309 855</b>				<b>199 468</b>	<b>110 388</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>							
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>							
<i>Autres titres immobilisés</i>	91 667 609		31 177		5 218 825	86 479 961	
<i>Prêts</i>							
<i>Autres immobilisations Financières</i>							
<b>Sous-total</b>	<b>91 667 609</b>		<b>31 177</b>		<b>5 218 825</b>	<b>86 479 961</b>	
<b>Total</b>	<b>97 622 056</b>		<b>54 096</b>	<b>894</b>	<b>5 579 398</b>	<b>92 095 859</b>	

## Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	204 350	13 904	131 120	87 134
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	17 317	6	10 325	6 998
<b>Sous-total</b>	<b>221 667</b>	<b>13 910</b>	<b>141 445</b>	<b>94 131</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions sur sol propre</i>	236 611	114 692		351 303
<i>Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>Installations générales, agencements, aménagements des constructions</i>				
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers</i>	7 542	2 358	612	9 290
<i>Autres imm. Corp. Matériel de transport</i>				
<i>Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique</i>	72 519	10 425	13 640	69 304
<i>Autres imm. Corp. Mobilier</i>	12 380	4 736	557	16 559
<i>Autres imm. Corp. Divers</i>	18 361		5 695	12 665
<b>Sous-total</b>	<b>347 412</b>	<b>132 211</b>	<b>20 504</b>	<b>459 121</b>
<b>Total</b>	<b>569 079</b>	<b>146 121</b>	<b>161 949</b>	<b>553 252</b>

## Etat des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1) (2)</i>			
<i>Autres immobilisations nancières</i>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>183 141</b>	<b>183 141</b>	
<i>Créances bénéficiaires et comptes rattachés</i>	2 000	2 000	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	110 261	110 261	
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	1 254	1 254	
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>			
<i>Impôts sur les bénéfices</i>			
<i>TVA</i>			
<i>Autres impôts et taxes versements</i>	17 314	17 314	
<i>Divers</i>	1 500	1 500	
<i>Confédérations, fédérations, unions et entités a liés débiteurs</i>			
<i>Débiteurs divers</i>	2 920	2 920	
<i>Charges constatées d'avance</i>	47 891	47 891	
<b>Total</b>	<b>183 141</b>	<b>183 141</b>	

## État des immobilisations financières

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Dont non libéré	Plus ou moins values latentes	Valeur liquidative à la fin de l'exercice
FCP AGF AM	26 042 489		1 041 577	25 000 912		19 597 913	44 598 825
FCP ODDO BHF	24 034 958		998 332	23 036 626		16 962 681	39 999 307
<b>Sous-Total fonds cotés</b>	<b>50 077 447</b>	<b>0</b>	<b>2 039 909</b>	<b>48 037 538</b>		<b>36 560 594</b>	<b>84 598 132</b>
FCPR IDINVEST PRIVATE	24 000			24 000	24 000	623	623
EQUISTONE FUND 4	18 075			18 075		109 925	128 000
IDINVEST SEC. FUND 2	27 068		22 097	4 971	59 581	277 105	222 495
SIPAREX MIDMARKET 3				0		415 900	415 900
CIC MEZZANINE 3				0	14 469	17 251	2 782
AXA INOV-CROISSANCE	99 500			99 500	99 500	15 496	15 496
PRIMARY 4	648 392	31 177		679 569	78 455	328 766	929 880
BEECHBROOK MEZZANINE	790 038		197 865	592 173		-212 885	379 288
IDINVEST PRIVATE DEBT 3	533 463		86 450	447 013		102 312	549 325
ARDIAN EXPANSION 4	115 306		19 856	95 450	95 450	643 742	643 742
CIC MEZZANINE 4	486 631		244 928	241 703		197 576	439 279
PARTNERS GROUP	561 330		273 103	288 227		-51 829	236 398
SIPAREX MIDCAP 3	634 650		273 540	361 110	52 050	858 570	1 167 630
AFINUM	733 710		420 750	312 960		971 495	1 284 455
BNPP CP IIF JPMORGAN	4 000 000			4 000 000		49 528	4 049 528
LT CAPITAL	971 000		376 000	595 000	146 000	1 216 064	1 665 064
CASF IV	3 220 855		543 772	2 677 083	498 584	1 991 269	4 169 769
SIPAREX ETI 5	2 000 000		251 740	1 748 260	644 000	198 240	1 302 500
MBO CAPITAL V	3 000 000			3 000 000	1 014 946	-230 067	1 754 987
CAPF I	2 860 277		279 507	2 580 770	742 500	508 954	2 347 224
PLATFORM II SLP	2 993 532			2 993 532	1 836 762	-85 076	1 071 694
PAI PARTNERS VIII	3 000 000			3 000 000	1 828 269	47 640	1 219 371
ARDIAN PRIVATE DEBT V	3 000 000		159 737	2 840 263	1 227 060	6 652	1 619 855
AGDIEF II FEEDER FCP-RAIF	4 000 000		29 570	3 970 430	2 500 354	0	1 470 076
EMZ 10 SLP	3 000 000			3 000 000	569 700	332 271	2 762 571
SIPAREX MIDCAP 4	3 000 000			3 000 000	2 209 500	-98 940	691 560
<b>Sous-Total fonds non cotés</b>	<b>39 717 826</b>	<b>31 177</b>	<b>3 178 916</b>	<b>36 570 087</b>	<b>13 641 180</b>	<b>7 610 584</b>	<b>30 539 492</b>
SPDR EUR DIV ARIST	1 872 336			1 872 336		40 864	1 913 200
<b>Sous-Total actions</b>	<b>1 872 336</b>	<b>0</b>		<b>1 872 336</b>		<b>40 864</b>	<b>1 913 200</b>
OPPCI Vivaldi				0			
<b>Sous-Total fonds immobiliers</b>				<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>91 667 609</b>	<b>31 177</b>	<b>5 218 825</b>	<b>86 479 961</b>	<b>13 641 180</b>	<b>44 212 042</b>	<b>117 050 824</b>

## État des provisions sur titres immobilisés :

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions sur titres BEECHBROOK MEZZANINE	148 261	64 623		212 884
Provisions sur titres MBO V	175 006	55 061		230 067
Provisions sur titres PAI VIII	57 392		57 392	0
Provisions sur titres Med Platform II	6 138	78 938		85 076
Provisions sur titres SIPAREX MIDCAP 4	51 180	47 760		98 940
Provisions sur titres PARTNERS GROUP	41 628	10 201		51 829
Provisions sur titres BNPP CP IIF JPMORGAN	28 902		28 902	0
<b>Sous- Total fonds non cotés</b>	<b>508 507</b>	<b>256 582</b>	<b>86 294</b>	<b>678 796</b>
Provisions sur titres SPDR EUR DIV ARIST	55 936		55 936	
<b>Sous- Total actions</b>	<b>55 936</b>	<b>0</b>	<b>55 936</b>	<b>0</b>
<b>Total des provisions</b>	<b>564 443</b>	<b>256 582</b>	<b>142 230</b>	<b>678 796</b>

## Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Bénéficiaires				
Produits à recevoir - Divers	22 363	52 895	- 30 533	- 58
<b>Total</b>	<b>22 363</b>	<b>52 895</b>	<b>- 30 533</b>	<b>- 58</b>

## Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations sur actifs reçus par legs ou donations	50 000	2 667	50 000	2 667
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de participation				
Dépréciations des autres immobilisations financières	564 443	256 581	142 229	678 795
Dépréciations des stocks				
Dépréciations des créances usagers				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>Total</b>	<b>614 443</b>	<b>259 249</b>	<b>192 229</b>	<b>681 462</b>

## Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres :

Variation des fonds propres	Au début de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	84 591 030	15 066			84 606 096
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau	2 918 146	1 326 663			4 244 810
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	1 341 729	-1341 729	852 089		852 089
- dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>88 850 905</b>		<b>852 089</b>		<b>89 702 994</b>
- dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>88 850 905</b>	<b>-</b>	<b>852 089</b>		<b>89 702 994</b>
- dont générosité du public					

## Dotations non consommables

La valeur nette des immobilisations financières, constituées de l'affectation de la dotation initiale et de la dotation complémentaire atteint 85 801 166 €. Elle excède la dotation non-consommable, d'un montant global de 84 606 096€.

	Montant	Affectation
Dotation initiale non consommable	76 224 509	Immobilisations financières
Dotation complémentaire non consommable	8 381 587	Immobilisations financières

## Fonds reportés

	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	386 128		168 646	217 482
<i>Fonds reportés liés aux donations temporaires d'usufruit</i>				
<b>Total</b>	<b>386 128</b>		<b>168 646</b>	<b>217 482</b>

Postérieurement à la date d'acceptation des legs et donations la partie des ressources constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée « Fonds reportés liés aux legs ou donations » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».

Ces sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation.

## Provisions pour risques

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Pour pertes de change</i>	46 386	25 672		46 386	25 672
<i>Pour pertes sur contrat</i>					
<i>Autres provisions pour risques</i>		37 500			37 500
<b>Total</b>	<b>46 386</b>	<b>63 172</b>		<b>46 386</b>	<b>63 172</b>

## Provisions pour charges

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Charges sur legs ou donations</i>					
<i>Pour pensions et obligations similaires</i>	66 827			49 296	17 531
<b>Total</b>	<b>66 827</b>			<b>49 296</b>	<b>17 531</b>

## Écarts de conversion en monnaie étrangère

Les écarts de conversion concernent les titres financiers PRIMARY 4 acquis en livres Sterling. La variation du taux de change a diminué la valeur de l'immobilisation financière et la valeur des appels de fonds non encore effectués au 31 décembre 2024. Ces écarts ont fait l'objet d'une provision à hauteur de leurs montants. 25 672 € au titre de l'année 2024

## Ventilation des dotations et reprises

	Exercice N	Exercice N-1
Exploitation		
<i>Dotations d'exploitation</i>	37 500	50 450
<i>Reprises d'exploitation</i>	49 296	10 504
<b>Total Exploitation</b>	<b>86 796</b>	<b>60 954</b>
Financier		
<i>Dotations financières</i>	256 582	98 219
<i>Reprises financières</i>	162 944	1 617 420
<b>Total Financier</b>	<b>419 526</b>	<b>1 715 639</b>
Exceptionnel		
<i>Dotations exceptionnelles</i>		
<i>Reprises exceptionnelles</i>		
<b>Total Exceptionnel</b>		
<b>Total des dotations et reprises</b>	<b>506 322</b>	<b>1 776 593</b>

## État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
<b>DETTES FINANCIERES</b>				
<i>Emprunts obligataires convertibles (1) (2)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (1) (2)</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)</i>				
- <i>Dont à 1 an au maximum à l'origine</i>				
- <i>Dont à plus de 1 an à l'origine</i>				
<i>Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)</i>				
<b>AUTRES DETTES</b>	14 261 873	14 261 873		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	128 423	128 423		
<i>Dettes sur legs ou donations</i>	500	500		
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	66 916	66 916		
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	88 045	88 045		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	13 641 180	13 641 180		
<i>Confédérations, fédérations, unions et entités a liés créiteurs (3)</i>				
<i>Autres dettes</i>	310 825	310 825		
<i>Produits constatés d'avance</i>	21 833	21 833		
<b>État et autres collectivités publiques</b>	4 151	4 151		
<i>Impôt sur les sociétés</i>				
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>				
<i>Obligations cautionnées</i>				
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	4 151	4 151		
<b>Total</b>	<b>14 261 873</b>	<b>14 261 873</b>		

## Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs - Factures non parvenues</i>	31 628	33 815	- 2 186	- 6
<i>Charges à payer - Divers</i>	316 395	111 731	204 664	183
<b>Total</b>	<b>348 023</b>	<b>145 546</b>	<b>202 477</b>	<b>139</b>

## Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Charges constatées d'avance</i>	47 891	47 891		
<b>Total</b>	<b>47 891</b>	<b>47 891</b>		

## Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Produits constatés d'avance</i>	21 833	21 833		
<b>Total</b>	<b>21 833</b>	<b>21 833</b>		

## Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
<i>Concours publics</i>						
<i>Subvention d'exploitation</i>		7 500				7 500
<i>Subvention d'investissement</i>						
<b>Total</b>						<b>7 500</b>

## Legs, donations et assurances vie

	Montant brut
<b>PRODUITS</b>	<b>356 392</b>
<i>Montant perçu au titre d'assurances-vie</i>	
<i>Montant de la rubrique de produits "legs ou donations"</i>	1 080
<i>Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	136 666
<i>Reprise des dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	50 000
<i>Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	168 646
<b>CHARGES</b>	<b>202 134</b>
<i>Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	199 468
<i>Dotations aux dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	2 667
<i>Report en fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	
<b>Total</b>	<b>154 258</b>

## Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 17 580 TTC €

Honoraires des autres services : 0 €

### Effectif moyen

	Personnel salarié (en équivalent temps plein)
Cadres	11,38
<b>TOTAL</b>	<b>11,38</b>

## Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exercice N-1
<b>RESSOURCES</b>	<b>20 742</b>	<b>1 354 364</b>
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		1 328 421
<i>Bénévolat</i>	20 742	25 943
<b>Total</b>	<b>20 742</b>	<b>1 354 364</b>
<b>EMPLOIS</b>	<b>- 20 742</b>	<b>-1 354 364</b>
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>		
<i>Prestations</i>		-1 328 421
<i>Personnel bénévole</i>	- 20 742	- 25 943
<b>Total</b>	<b>- 20 742</b>	<b>-1 354 364</b>

La Fondation bénéficie également de contributions bénévoles, pour un total de 1746 heures, dont la valorisation est réalisée sur la base du taux du SMIC horaire brut fixé au 01/11/2024.

Les contributions volontaires sont constituées :

- \* des membres du conseil d'administration régulièrement mobilisés pour leur implication dans les instances de la Fondation ;
- \* les membres du comité financier qui apportent leur aide dans la gestion patrimoniale ;
- \* des experts régulièrement mobilisés pour des événements, des groupes de travail, les comités de pilotage de certains projets ou les jurys des appels à projets ;
- \* Des bénévoles qui apportent leur appui aux tâches administratives

## Autres informations :

La fondation a mis à disposition une partie de ses locaux à titre gratuit au profit de l'association NPIS et Familles Solidaires.

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC :

La Fondation fait appel à la générosité du public et a donc établi les états suivants, conformément au règlement ANC n°2018-06 :

- Compte de résultat par origine et destination ;
- Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public ;
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Ces états sont joints à la présente et font partie intégrante de l'annexe.

### Application de la réglementation comptable ANC 2018-06

La réglementation comptable ANC 2018-06 s'applique aux fondations reconnues d'utilité publique et aux associations faisant appel à la générosité publique. Elle définit le format du Compte d'Emploi des Ressources (CER) et du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).

En 2024, la Fondation est soumise à cette réglementation, ayant dépassé le seuil des 153 000 € reçus par la générosité du public au cours de cet exercice :

- 154 258 € reçus suite à la réalisation de legs et assurance vie ;
- 31 869 € de dons manuels reçus dont 21 240 € de dons par prélèvement automatique et 1 183 € provenant du partenariat avec AUXIA.
- 20 000 € de mécénat.

Le CROD est le tableau détaillant le résultat net de la Fondation entre produits par origines et charges par destination. Ce tableau fait également apparaître le détail des contributions volontaires en nature.

Le CER fait apparaître les seuls emplois et ressources liés à la générosité du public. Pour la Fondation, la générosité du public recouvre les dons manuels, les legs acceptés par le conseil d'administration ainsi que le mécénat d'entreprise.

Toutes les ressources issues de la générosité du public sont affectées en totalité aux missions sociales de la Fondation. Les frais liés à la gestion des dons et des legs sont comptabilisés en frais d'appel à la générosité du public dans le CER.

### Règles d'imputation des dépenses

Les dépenses sont de trois ordres : les frais de fonctionnement, les frais d'appel à la générosité du public et les frais liés aux missions sociales. Cette imputation est suivie grâce à la comptabilité analytique et aux tableaux de gestion.

Les frais de fonctionnement se décomposent ainsi :

- Frais liés à la gestion de la gouvernance : organisation des conseils d'administration et autres comités ou conseils (déplacement, convivialité...).
- Frais administratifs et financiers de la Fondation : frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, gestion des ressources humaines, salaires et charges sociales, charges non directement liées aux missions sociales, gestion des locaux...
- Frais liés à la communication institutionnelle.

Les frais d'appel à la générosité du public regroupent toutes les charges relatives au traitement des dons (traitement des dons, reçus fiscaux, traitement des legs). Depuis 2020, la Fondation ne mène plus de campagne d'appels à don.

Les frais de missions sociales regroupent toutes les charges relatives aux missions sociales définies dans nos statuts, en particulier la mise en œuvre des projets.

Les charges de personnel des responsables de projet dont l'activité est consacrée en totalité à la mise en œuvre de l'objet social de la Fondation sont affectées dans leur totalité aux frais de missions sociales. Les charges du personnel assurant des actions transverses (directeur général, personnels du service communication et du service administratif et financier), sont réparties en fonction de la répartition de leur temps de travail entre les frais de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement (clé de répartition attestée par la direction générale).

## Les ressources :

### Ressources collectées auprès du public

En 2024, la Fondation a reçu :

- Des dons réguliers issus des campagnes menées avant 2020,
- Des dons manuels (chèques et dons en ligne),
- Du mécénat,
- Des legs,

L'ensemble de ces produits liés à l'appel à la générosité du public a été affecté à nos missions sociales (hors charges de personnel).

### Autres fonds privés

La Fondation a reçu des contributions financières pour 29 726 € dont :

- L'association LA ROSE D'OR : 1 00€
- L'association AEDE : 13 489,72 €
- La Fondation ROGER DE SPOELBERCH ; 15 136.80 € (projet de développement de l'application mobile facilitant des personnes confrontées à la maladie d'Alzheimer)
- FNIM : 1 000 €

### Autres produits

Les autres produits comprennent aussi les produits de gestion courante et de la sous-location.

## Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>213 882</b>	<b>213 882</b>	<b>195 611</b>	<b>195 611</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	206 127	206 127	192 126	192 126
- Dons manuels	31 869	31 869	46 786	46 786
- Legs, donations et assurances-vie	154 258	154 258	95 340	95 340
- Mécénat	20 000	20 000	50 000	50 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	7 755	7 755	3 485	3 485
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>3 033 849</b>	<b>0</b>	<b>2 077 287</b>	<b>0</b>
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	29 727		50 091	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	3 004 123		2 027 196	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>7 500</b>		<b>12 667</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>212 240</b>		<b>1 627 474</b>	
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>3 467 471</b>	<b>213 882</b>	<b>3 913 039</b>	<b>195 611</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 497 603</b>	<b>213 882</b>	<b>1 739 344</b>	<b>195 611</b>
1.1 Réalisées en France	1 480 282	213 882	1 718 890	195 611
- Actions réalisées par l'organisme	1 231 494	213 882	1 448 998	195 611
- Versement à d'autres organismes agissant en France	248 788		269 892	
1.2 Réalisées à l'étranger	17 322		20 454	
- Actions réalisées par l'organisme	17 322		20 454	
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes	0		0	
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>134 198</b>	<b>0</b>	<b>29 804</b>	<b>0</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	134 198		29 804	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>689 499</b>		<b>702 610</b>	
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>294 082</b>		<b>99 552</b>	
<b>5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>2 615 382</b>	<b>213 882</b>	<b>2 571 310</b>	<b>195 611</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>852 089</b>		<b>1 341 729</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>20 742</b>	<b>20 742</b>	<b>1 354 364</b>	<b>1 354 364</b>
Bénévolat	20 742	20 742	25 943	25 943
Prestations en nature	0	0	1 328 421	1 328 421
Dons en nature	0	0	0	0
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>20 742</b>	<b>20 742</b>	<b>1 354 364</b>	<b>1 354 364</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>2 150</b>	<b>2 150</b>	1 332 856	1 332 856
Réalisées en France	2 150	2 150	1 332 856	1 332 856
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	18 592	18 592	21 508	21 508
<b>TOTAL</b>	<b>20 742</b>	<b>20 742</b>	<b>1 354 364</b>	<b>1 354 364</b>

